

ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3^{ème} CONCOURS

Session 2016

Note de synthèse à partir d'un dossier composé de documents à caractère scientifique dans le champ patrimonial concerné, selon la spécialité du candidat choisie au moment de l'inscription au concours (Archéologie ou Archives ou Inventaire ou Musées ou Patrimoine scientifique, technique et naturel).

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

SPECIALITE : ARCHIVES

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 32 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Sujet :

Vous êtes attaché(e) territorial(e) de conservation du patrimoine, responsable du service municipal des archives de la commune de Cultureville. À la demande de la directrice de la culture, vous rédigez, exclusivement à l'aide des documents ci-joints, une note de synthèse sur la diffusion des archives à l'ère numérique.

Liste des documents du dossier :

- Document 1** Délibération n°2012-113 du 12 avril 2012 portant autorisation unique de traitements de données à caractère personnel contenues dans des informations publiques aux fins de communication et de publication par les services d'archives publiques (décision d'autorisation unique AU-029) - Commission nationale de l'informatique et des libertés - *Journal officiel de la République française* - 27 avril 2012 - 5 pages
- Document 2** « Les archives en open data, une certaine idée du service public » - *alma.hypotheses.org* - 26 février 2015 - 2 pages
- Document 3** J. Scheffer - Médias sociaux et services d'archives. Etude relative à l'implication du réseau des Archives départementales et municipales dans les médias sociaux en France (Extraits) - *Service interministériel des Archives de France* - Octobre 2013 - 7 pages
- Document 4** Page Facebook - Archives départementales d'Ille-et-Vilaine - *facebook.com* - Site consulté en septembre 2015 - 2 pages
- Document 5** J.F. Moufflet - « Les ressources archivistiques sur Internet : bilan et enjeux pour la recherche » - *Culture et Recherche* n°129 - Hiver 2013-2014 - 1 page
- Document 6** Y. Lemay et A. Klein - « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique » - *Les Cahiers du numérique vol.8* - Mars 2012 - 5 pages
- Document 7** P. Marcilloux - Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi (extraits) - *Presses universitaires de Rennes* - 2013 - 3 pages
- Document 8** J. Hallais - « Un exemple de médiation virtuelle : les Archives départementales de la Manche » - *La Gazette des archives* n°227 - Mars 2012 - 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.